



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



Journalistes pigistes : plus que jamais des droits à la formation

Le volet formation du "protocole d'étape sur les journalistes pigistes", que la CFDT, la CFTC, la CGC ont signé fin 2008 permet à l'organisme paritaire Médiafor de collecter chaque année plus d'un million d'euros auprès des entreprises de **presse écrite**. Une commission paritaire se réunit chaque mois pour gérer ce budget et tous les pigistes titulaires de la carte de presse ont reçu un courrier pour les informer de ce nouveau droit.

Pour en savoir plus, des conseillers de Médiafor sont joignables au 01 44 88 92 70 (pôle gestion conseil).

Brève histoire récente de ce protocole

La signature de ce protocole d'étape a permis donc quelques avancées, modestes mais réelles. La cour d'Appel de Paris a récemment débouté plusieurs syndicats de journalistes de leur recours et infirmé le jugement du tribunal de grande instance (TGI) de Paris, qui avait validé la plupart des dispositions de ce texte mais en avait jugé deux illicites.

Le TGI avait annulé l'article sur la non prise en compte des pigistes sans carte professionnelle dans le calcul des effectifs, jugeant que cela "aurait pour conséquence de minorer l'effectif réel des entreprises de presse". Il a aussi jugé illicite une clause sur le droit électoral des pigistes pour les élections professionnelles, la considérant restrictive.

L'Union syndicale des journalistes CFDT a décidé de ne pas gaspiller d'argent dans la défense cet accord devant la justice, et pour ne pas se retrouver aux cotés du patronat contre d'autres syndicats de journalistes. Une décision prise à une écrasante majorité par le Conseil National des JOURNALISTES-CFDT

Par ailleurs, nous avons, écrit à toutes les fédérations de presse écrite en décembre 2009, dans un courrier intersyndical réunissant les principaux syndicats de journalistes, pour demander la poursuite des négociations sur les pigistes, car ce protocole d'étape n'est, comme son nom l'indique, qu'une étape intermédiaire qui doit être suivie d'autres négociations sur tout ce qui reste à obtenir, notamment l'emploi des pigiste.

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter



Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdos (<http://www.cfdt-publihebdos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)